

Compte-rendu du 2^e conseil d'école du vendredi 13 mars 2009

Personnes excusées : M. Alibert, IEN ; Mme Faulmann RASED, M. Arribet, enseignant (remplaçant de Mme Cibien durant son congé), en congé maladie ce jour.

Personnes présentes :

Mairie : Mme Fernandes, Maire adjointe, chargée des Affaires scolaires, M. Malhaire, conseiller municipal.

CLAE : M. El Hammoumi, directeur

Parents élus : Mme Torroglosa, Mme Schlaifer, Mme Lassus, Mme Klacsmanovics, Mme Comte, Mme Daysson, Mme Claverie, Mme Creff, Mme Guichet, Mme Texier, Mme Basset, Mme Huc, M. Rivière, M. Guerrin.

Enseignants : Mme Connac, Mme Rey, Mme Cazes, Mme Bellandi-Larroque, Mme Larrouquet, Mme Beyne, Mme Garcia, Mme Cathala, Mme Costes, Mme Guibert, M. Vincent, M. Villaeys, M. Bessière (en remplacement de Mme Marquant), M. Haddack (en remplacement de Mme Bardon).

Ouverture du conseil d'école à 17:20

•Rapport des délégués de classe

- Les activités proposées par le CLAE : elles se sont améliorées et elles plaisent.
- Les sanitaires : certains élèves ne trouvent pas d'amélioration au niveau de la propreté des toilettes. La municipalité précise qu'une personne est chargée de les nettoyer durant l'interclasse s'il y en a besoin. C'est ce qui s'est passé dernièrement lors d'un incident. Le délégué d'une autre classe indique qu'il serait bien que chaque enfant tire la chasse. Certains enfants s'amuse à éteindre les lumières, jeter les rouleaux de papier par terre. Le directeur du CLAE précise qu'un animateur surveille en permanence durant l'interclasse les toilettes et la salle polyvalente.
- Les bâtiments sont parfois dégradés : on écrit sur les murs.
- Anglais : le temps d'anglais est trop court. Les élèves aiment bien cette matière. Claude Caron, le professeur, explique bien. Les délégués demandent si ce sera la même personne l'an prochain. La directrice explique le professeur d'anglais est nommé par l'Inspection Académique et que l'on ne peut savoir avant l'an prochain.
- Ecole et Cinéma : le dernier film vu, Jacquot de Nantes d'Agnès Varda, était drôle, un peu long et un peu ennuyeux car il racontait toujours la même chose, la vie d'une personne. Certains ont aimé car il y avait des moments de bonheur, pas d'effets spéciaux, c'était un film d'une autre époque, qui a permis de découvrir certains aspects de la vie quotidienne en temps de guerre.
- Soutien ou aide personnalisée : le soutien aide à reprendre les choses qui ne sont pas comprises. Au début, plusieurs élèves pensaient qu'ils avaient été choisis parce qu'ils étaient nuls. Ils ont changé d'avis et trouvent cette organisation très bien, mais d'autres souhaiteraient ne pas manger tout le temps au premier service pour pouvoir retrouver les camarades.
- Sortie du 11 juin : les deux classes de CM1 participeront à Toulouse à un rallye piéton.
- état de la cour : il y a des trous dans le goudron devant la BCD et la classe de CE1, des élèves jettent des papiers dedans. Une classe a collecté tous les papiers cet après-midi.
- Classe de CLIS : les élèves apprécient la création de cette classe pour l'aide qu'elle amène à ces élèves.
- Remerciements : les élèves remercient Mesdames Aziz, Gielen et M. Rivière pour les avoir accompagnés tous les vendredis à la piscine.
- Opération « un fruit à la récréation » : les élèves ont beaucoup apprécié d'avoir une pomme certains vendredis et demandent si cela se reproduira. Mme Fernandes répond que cette opération pourra être renouvelée avec d'autres fruits plus tard.

D'autres points soulevés par les délégués de classe relèvent en fait de la commission de pilotage Jeunesse : les quantités de paëlla et de frites qui seraient insuffisantes à la cantine, le fait de ne pas pouvoir rentrer dans la salle polyvalente entre 12:00 et 14:00 pour jouer quand il fait froid (réponse du directeur : salle pour la lecture au coin bibliothèque), les élèves du deuxième service qui n'ont pas beaucoup de temps pour participer aux animations du CLAE. Un enseignant fait remarquer que les délégués des élèves ne siègent pas à cette commission. Il sera étudié la possibilité pour eux d'y participer.

Fin de la partie des délégués de classe

- **Natation** : problème d'une classe n'ayant pu aller à la piscine en raison d'une annulation

Une séance de natation pour une classe de CE1 a été annulée par la directrice la veille. En effet, il était impossible pour l'enseignante effectuant le remplacement de Mme Bardon pour trois jours d'avoir une bonne connaissance des prénoms des enfants, encore plus lorsque ceux-ci sont en maillot avec un bonnet de bain sur la tête. C'est une activité à risque qui nécessite de pouvoir intervenir très rapidement auprès d'un enfant si son comportement met en danger un autre élève. C'est donc pour des raisons de sécurité des élèves que Mme Guibert a annulé cette séance. Elle a informé les familles des raisons par un mot le lendemain.

Un parent d'élève remercie Monsieur Haddack, enseignant remplaçant de Mme Bardon, d'avoir permis aux deux dernières séances d'avoir lieu.

- **LVE : point sur la situation**

Comme précisé lors du dernier conseil d'école, les classes de CM ont, comme l'an passé, une heure de cours hebdomadaire (moins 5 à 10 minutes en raison des temps de récréations lors des matinées où l'intervenante est présente). C'est Madame Caron, intervenante en anglais recrutée par l'Inspection Académique qui assure les cours.

Elle intervient depuis le 21 janvier à raison de 30 minutes hebdomadaires auprès des CE2 (regroupés en 2 groupes), en remplacement de Mme Bardon en congé maternité.

Les parents d'élèves déplorent un temps d'enseignement en anglais bien en deçà du temps préconisé par les instructions officielles. Ils informent les enseignants qu'ils renverront un nouveau courrier à l'Inspecteur d'Académie.

Les parents d'élèves remercient Mme Costes pour l'initiation à l'espagnol dans sa classe durant la semaine européenne, les élèves ont beaucoup apprécié.

- **Evaluations nationales CM2**

Ces évaluations mesuraient en janvier l'acquisition par les élèves des compétences mises en œuvre en septembre 2008 par les nouveaux programmes et portaient sur l'ensemble du programme CM2.

Au regard du contenu des livrets de passation des évaluations nationales CM2, le conseil des maîtres a décidé que les élèves traiteraient uniquement les exercices dont les notions évaluées avaient été travaillées en classe au préalable. Les résultats globaux de cette évaluation ont été anonymés et transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription HG6 dont dépend l'école de Bouloc. Ces évaluations en raison de leur codage (0 ou 1 pour réussite avec un taux d'erreur relativement faible) n'ont pas pu être exploitées pédagogiquement par les enseignants car elles ne permettaient que le repérage des bons élèves.

Un parent élève soulève le problème de l'anonymat avec l'indication des dates de naissance. La directrice explique que le document de synthèse transmis à l'Inspecteur n'en comportait aucune et était totalement anonyme. Elle tient à disposition des parents élus le document en question pour vérification du parfait anonymat.

Les parents d'élèves demandent à être prévenus du passage des évaluations nationales en CM2 l'an prochain.

- **CLIS**

Les parents d'élèves déplorent qu'il n'y ait qu'une équipe de suivi annuelle pour ces élèves.

Les élèves scolarisés en CLIS dépendent de la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées, c'est une Référente de Scolarité qui assure le suivi des dossiers de ces élèves. Au premier trimestre a eu lieu pour chaque élève une réunion nommée « équipe de suivi » regroupant la famille, l'enseignante, la référente de scolarité, le personnel soignant (orthophoniste, psychomotricien, etc), un membre du RASED et la directrice de l'école pour faire le point sur la scolarité. Une seconde réunion lors du deuxième trimestre (réunions en cours en ce moment) permet de faire le point sur les progrès de l'élève et d'envisager la poursuite de sa scolarité pour l'année suivante.

L'enseignante de CLIS, Mme Connac, précise qu'une seule équipe de suivi par année est obligatoire. La référente de scolarité est très efficace et s'organise pour être disponible auprès des familles, son numéro de téléphone leur a été communiqué. De plus, Laure Connac, en tant qu'enseignante rencontre les familles à leur demande pour faire le point sur le travail scolaire.

Les parents d'élèves soulèvent le problème de la non prise en charge financière des soins.

Les familles bénéficient justement d'une prise en charge pour les soins (orthophonie, psychomotricité, suivi psychologique, soins en CMPP ou Centre Médico Psycho Pédagogique), dans la mesure où tous les élèves de CLIS relèvent de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, ceci y compris pour le transport scolaire en taxi pris en charge par le Conseil Général. Cependant, il est vrai que les soins donnés par un psychologue qui ne serait pas médecin psychiatre ne sont pas remboursés.

Point sur les intégrations des élèves de CLIS dans les autres classes : tous, à ce moment de l'année, quittent leur classe de référence pour suivre régulièrement des apprentissages dans une autre classe, ceci pour un créneau variable allant de la séance d'EPS à la matinée entière.

Les parents d'élèves demandent des informations sur la présence de l'AVS (auxiliaire de vie scolaire) collective l'an prochain.

Mademoiselle Chachoua a signé un contrat d'un an, de 20 heures hebdomadaires, ce jusqu'à fin octobre 2009. L'école ne sait pas ce qu'il en sera pour l'année scolaire 2009-2010.

• APE, Aide Personnalisée

Sur 290 élèves que compte l'élémentaire (hors CLIS, ces élèves ne relevant pas de l'APE), 83 participent à l'APE. Les élèves présents durant l'aide personnalisée sont des élèves rencontrant des difficultés scolaires moyennes ou faibles. Certains élèves présents à l'APE, cependant, sont en grande difficulté scolaire, notamment des élèves de cycle 3.

Bilan sur le temps où se déroule l'aide personnalisée :

- se passe sur un temps où les élèves sont peu actifs intellectuellement (c'est physiologique : temps où commence la digestion),
 - certains enfants se plaignent de ne plus pouvoir participer aux activités mises en place entre midi et deux heures par le CLAE,
 - quelques problèmes de retard ou d'absence ponctuelle de certains élèves, les plus petits, qui préfèrent se faire oublier dans un coin pour continuer à jouer avec leurs camarades, ce, malgré la vigilance des animateurs du CLAE,
 - problème important de bruit pour les classes donnant sur la cour en raison de la présence des autres enfants jouant dans la cour, ce qui déconcentre les élèves les moins motivés ou les plus fragiles au niveau concentration. Un enseignant fait remarquer que, même sans problème de concentration, il est parfois difficile de s'entendre parler dans ces classes durant l'interclasse.
- Tout ceci pose le problème de la place de l'APE dans l'emploi du temps de la journée, de la semaine.

• Organisation de la semaine scolaire 2008-2009 : détermination de la semaine à quatre jours ou à neuf demi journées

Rappel avant l'ouverture de ce point des règles relatives à la composition du conseil d'école et aux voix pouvant s'exprimer lors du vote sur l'organisation de la semaine scolaire 2008- 2009.

Consultation des familles

Les parents d'élève exposent les résultats de la consultation préalable concernant l'aménagement de la semaine scolaire menée auprès des familles :

- 258 retours de questionnaires sur les 470 distribués, soit 54 % de réponses.
- Les retours concernaient 147 enfants de la maternelle et 245 de l'élémentaire.
- Concernant l'organisation de la semaine de 9 demi-journées :
 - 149 pour, soit 57%
 - 69 contre, soit 27%
 - 42 sans avis, soit 16%
 - La plupart des enfants sont présents entre 12h et 14h (57% des familles ayant répondu ont un/des enfants qui mangent à la cantine), ainsi qu'après les cours (36%).
 - Si la nouvelle organisation de la semaine scolaire générerait des frais supplémentaires pour l'interclasse : 116 pensent que oui (45%), 88 non (34%) et 59 sans opinion (21%)
 - A la question de savoir si les horaires d'entrées et sorties et de l'APE entre 12h et 14h convenaient : 214 pensent que oui, soit 83%

Proposition de l'école élémentaire:

En raison des points évoqués dans le paragraphe concernant l'APE, le conseil des maîtres, à la majorité, ne souhaite pas reconduire l'organisation de la semaine scolaire telle que celle de cette année. Il propose une organisation de la semaine à 4 jours et demi avec APE d'une heure en fin de journée le mardi et le jeudi, journée où les élèves termineront les cours à 15h30 (APE de 15h30 à 16h30).

Il est précisé que :

- c'est la position de l'élémentaire, la maternelle, dans son ensemble, n'étant pas pour le moment favorable pour cette organisation,
- qu'une seule organisation est possible sur la commune (régime normal à 4 jours ou régime dérogatoire à 4 jours et demi).

Synthèse des arguments pour les deux régimes d'organisation de la semaine

| | Semaine à 4 jours | Semaine à 4 jours et demi |
|--------------|---|---|
| avantages | <ul style="list-style-type: none"> - 6 heures de cours par jour comme l'an passé - pas de bruit dans la cour pour l'APE le mercredi matin | <ul style="list-style-type: none"> - temps de classe quotidien réduit pour les élèves qui ne participent pas à l'APE - 5 matinées pour le travail de classe (temps où les élèves sont plus calmes) - APE d'une durée d'une heure - durée convenant- - APE sur un horaire où les élèves sont plus vigilants - APE avec un déroulement régulier sur l'année - pas d'élèves dans la cour après la sortie, donc pas de bruit - créneau de piscine du mercredi matin conservé |
| désavantages | <ul style="list-style-type: none"> - pas de transport scolaire pour l'APE le mercredi matin (difficultés pour certaines familles pour amener leur enfant à l'école) - crainte d'absentéisme important car en dehors du temps scolaire proprement dit - le créneau de piscine du mercredi matin disparaît - temps d'interclasse d'une heure et demie, insuffisant pour les 2 services de cantine à l'élémentaire - irrégularité de l'APE en raison des mercredis libérés pour les enfants - temps scolaire de 4 x 6 heures - coût du CLAE du mercredi matin pour les familles ne pouvant garder leur enfant | <p>Les transports scolaires conservant leurs horaires de retour à 16h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les maternelles devront rester le mardi et le jeudi une heure dans leurs locaux en attendant le bus à 16:30 - pour les enfants ne relevant pas de l'APE et ne rentrant pas seuls (la majorité), il y aura l'obligation d'inscription au CLAE 2 heures par semaine (coût pour les familles) |

Résultat du vote :

Semaine à 4 jours : 7 voix

Semaine à 4 jours et demi : 19 voix

Abstention : 2 voix

1 suffrage non exprimé en raison de l'absence de l'enseignant (congé maladie)

Mme Fernandes, maire adjointe, chargée des affaires scolaires, exprime la position des élus – vote pour la semaine à 4 jours – en raison du fait que cette organisation ne génère pas de dépense supplémentaire pour les familles durant le temps scolaire. La proposition du conseil des maîtres de la semaine à 4 jours et demi avec les journées du mardi et jeudi réduites pour placer l'APE en fin de journée oblige les familles à inscrire leur enfant au CLAE, ce qui entraîne un coût pour le budget familial. Cependant, la Municipalité tient à exprimer sa préférence pour une organisation de la semaine scolaire à 4 jours et demi dans la mesure où cela ne pénalise pas financièrement les familles.

Un 2^e vote sur les horaires est invalidé car en dehors de l'ordre du jour du conseil.

Un conseil d'école extraordinaire commun à la maternelle et à l'élémentaire est fixé pour le mardi 24 mars.

• Manifestation autour de l'école : point sur le vide grenier

Il y a peu d'inscriptions à cette date pour réserver des emplacements. Un enseignant explique que les classes transplantées des CM2 l'an prochain pourraient être compromises si l'opération la plus importante, le vide grenier, ne rapportait pas suffisamment d'argent pour les financer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Procès verbal signé par :

Nathalie Torroglosa
Représentante
des Parents FCPE

Anne-Lise Costes
Secrétaire de séance

Dominique Guibert
Directrice de l'école